



POURQUOI S'INTÉRESSER À LA VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES ENFANTS EN SANTÉ AU TRAVAIL ?

Elise AUDEBERT

Psychologue – AHI33 – Bordeaux

Marine DE LA SAUVAGERE

Juriste – AHI33 – Bordeaux

Claire LAILHEUGUE

Chargée de communication – Association « Colosse aux pieds d'argile » – Saint-Paul-lès-Dax

Servane LANGAREL

Chargée de prévention – AHI33 – Bordeaux

Laura MONGIS

Chargée de communication – Association « Colosse aux pieds d'argile » – Saint-Paul-lès-Dax

Audrey MONNEHAY

Infirmière en Santé au travail – AHI33 – Bordeaux

Kathline PIC

Infirmière en Santé au travail – AHI33 – Bordeaux

Dr Blandine PRINTEMPS-VACQUIER

Médecin du travail – AHI33 – Bordeaux

Aurore ROMAGNAN

Assistante sociale – AHI33 – Bordeaux

Dr Maëlle VERNAT

Médecin du travail – AHI33 – Bordeaux

Introduction / Objectifs :

En France, près de 165 000 enfants sont victimes de violences sexuelles par an. Les professionnels qui travaillent au contact des enfants tels que : des éducateurs, des professeurs, des animateurs, des médecins,... représentent 25 % des auteurs de violences sexuelles faites aux enfants de moins de 15 ans et plus de 90 % des auteurs sont des hommes. Par ailleurs, à la suite de révélations de violences sexuelles par des enfants à des professionnels, ces derniers font des signalements uniquement dans 6 % des cas. Il s'agit d'un enjeu sociétal et crucial au regard du grand nombre de victimes et des répercussions durables sur la santé mentale, émotionnelle et physique des victimes. L'un des moyens d'agir vis-à-vis des professionnels de ces secteurs est de les sensibiliser et les outiller pour la prise en charge des enfants faisant des révélations, et de faire connaître les lieux de prise en charge pour les personnes attirées sexuellement par les enfants afin de prévenir tout passage à l'acte. La prise en charge de la santé mentale de ces professionnels, qu'ils soient confidents des enfants ou ayant ce type de pulsions semble faire partie intégrante de nos missions.

Méthodologie :

Un kit de sensibilisation a été construit pour donner suite à la réflexion d'un groupe de travail sur les violences au sein de l'AHI33 incluant : des médecins et infirmières du travail, une assistante sociale, une juriste et une psychologue. Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » qui lutte contre les violences sexuelles envers les enfants à l'échelle nationale. Ce kit se compose d'un sup-

port de présentation et d'une plaquette d'information à destination de l'ensemble des professionnels. Il aborde les comportements à adopter vis-à-vis des enfants, la prise en charge des enfants qui se confient, les modalités de prise en charge des professionnels ayant des pulsions sexuelles envers les enfants. Il peut être utilisé dans le cadre de « séances de groupe avec participation » ou lors des consultations de médecine du travail.

Résultats obtenus :

Cet outil a été testé auprès de 80 animateurs d'un centre de loisirs de Bordeaux via des « séances de groupe avec participation ». La totalité des animateurs n'avaient jamais eu de sensibilisation sur les violences sexuelles faites aux enfants et ont apprécié cette sensibilisation. Plus de la moitié d'entre eux avaient déjà dû faire face à des révélations d'enfants victimes de violences sexuelles dans le cadre de leur activité professionnelle et étaient dépourvus de documentations sur la conduite à tenir. La totalité d'entre eux n'avait aucune connaissance sur les dispositifs médicaux existants pour prendre en charge les professionnels ayant des pulsions sexuelles envers les enfants.

Discussion des résultats / Conclusion :

Ce kit de sensibilisation aborde pour la première fois les violences sexuelles envers les enfants dans le cadre de la médecine du travail. Ce type d'action peut participer à créer un environnement de travail sûr tant pour les salariés en limitant les RPS (risques psychosociaux) que pour les enfants accueillis. De plus, la sensibilisation à cette problématique de l'ensemble des professionnels qui travaillent au contact des enfants permet de sortir du tabou et de la peur. Une prochaine étape sera de former les médecins du travail à l'entretien individuel sur ce sujet en mettant à disposition un guide de visite.

